



## CTPC du 23 juin 2008 Déclaration intersyndicale

Monsieur le Président,

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FO, SPAC/UNSA constatent que leur demande de réunir un CTPC spécial RGPP ayant pour objet de présenter toutes les problématiques que poseront les réorganisations des directions de l'administration centrale des ministères économiques et financiers est à ce jour restée sans réponse. Vous nous avez renvoyés sur un groupe de travail au niveau du Secrétaire Général. La 3<sup>ème</sup> vague des décisions relatives à la RGPP ont été annoncées le 11 juin dernier.

Une réunion à laquelle M. LAMIOT, Secrétaire Général, a convié les fédérations des ministères économiques et financiers, s'est tenue le 19 juin dernier. Elle portait sur le projet de fusion de 3 directions (DGE – DCASPL – Tourisme) et éventuellement des synergies développées avec la DGEFP, sans y intégrer la dimension territoriale au travers des DIRECCTE (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).

Un organigramme a été distribué en début de réunion, montrant par là que le dossier était quasiment clos. Il en ressort un manque total de lisibilité des missions de ces trois directions fusionnées : quelles missions seront conservées ou abandonnées, quelle est la pertinence des regroupements, à quelle politique publique ces regroupements correspondent-ils ?

Quelles seront les conséquences sur le maintien des compétences des agents pour l'accomplissement de leurs missions, sur les moyens et les effectifs permettant de les assurer ?

**Les personnels de ces directions, à tous les niveaux hiérarchiques, sont exclus des enjeux les concernant.**

Il est inutile de vanter le dialogue social quand la réalité en est aussi éloignée.

Les impacts de la RGPP concernent l'ensemble de l'administration centrale : le rapprochement des missions du SESSI et de l'INSEE, les conséquences pour la DGCCRF centrale de l'éclatement de son réseau entre les directions départementales de la protection des populations et les DIRECCTE...

Il est temps que l'administration mette sur la table de façon sincère, l'ensemble de la problématique RGPP en centrale avec les organisations syndicales et entame des véritables négociations avec elles.

**Notre réaction est le reflet de l'inquiétude et du malaise des agents.**

Enfin, nous ne pouvons pas laisser passer les questions d'organisation matérielle de ce CTPC. Que penser d'un ordre du jour qui n'a cessé d'évoluer sans que les textes soumis à examen soient communiqués ? Les derniers textes ont été mis en ligne le 19 juin après-midi, soit à peine 48 heures ouvrables avant ce CTPC.

A ce stade, dans la continuité des déclarations faites par la majorité des organisations syndicales de centrale lors des précédents CTPC, les syndicats CFDT, CGT, FO, SPAC/UNSA dénoncent la méthode qui oppose aux déclarations rassurantes, la mise en œuvre de décisions prises sans concertation.

Dans le processus engagé ces derniers mois, les résultats des audits tout comme les objectifs concrets annoncés lors du CMPP du 11 juin sont restés totalement opaques. Nos organisations syndicales n'ont été associées que très marginalement et la plupart du temps conviées à la simple présentation des résultats des arbitrages.

En conséquence, les organisations CFDT, CGT, FO et SPAC-UNSA ont décidé de ne pas siéger à ce CTPC.

Paris, le 23 juin 2008